



**REVAC S.A.**

**DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES**

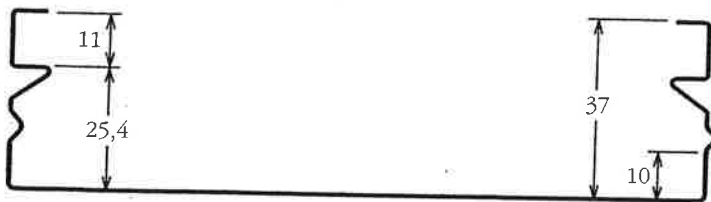
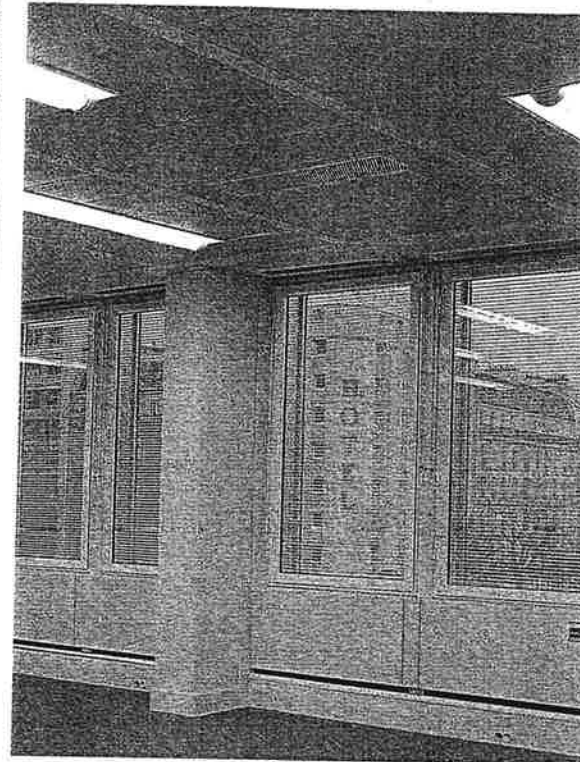
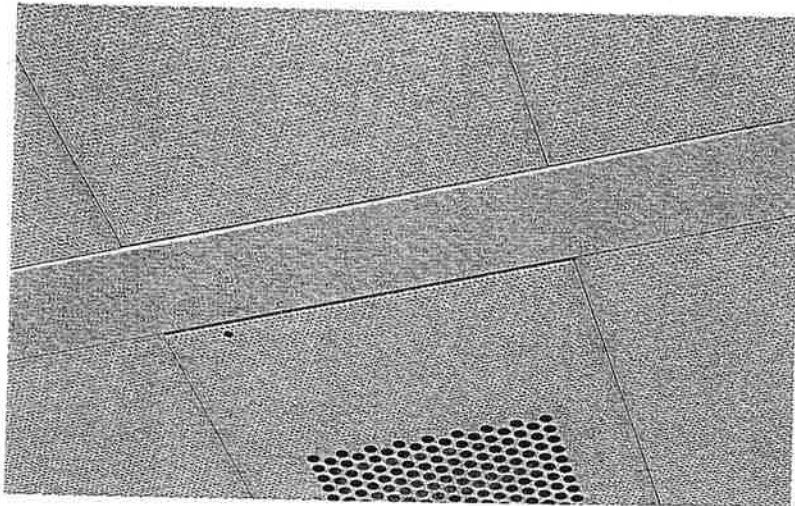
**CHANTIER VALHUBERT  
ZAC RIVE GAUCHE  
QUAI D'AUSTERLITZ BD DE L'HOPITAL  
75013 PARIS**

**Lot 21 - plafonds suspendus**

**FICHES TECHNIQUES - DOCUMENTATIONS**

# LE BAC EC2 PL

## Bac Lourd



### Présentation du produit

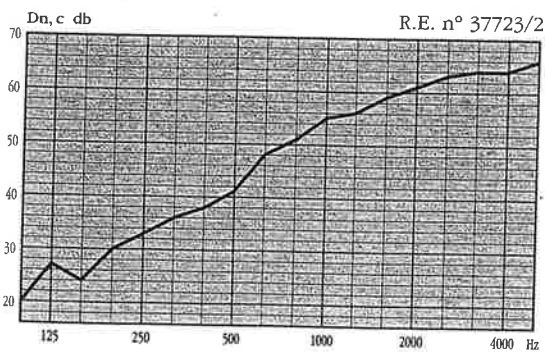
Bac lourd autoportant à bords jointifs, avec double jonc longitudinal.

Le premier assure l'étanchéité entre les bacs, le deuxième reprend la charge de la plaque de plâtre.

Garnissage intérieur :

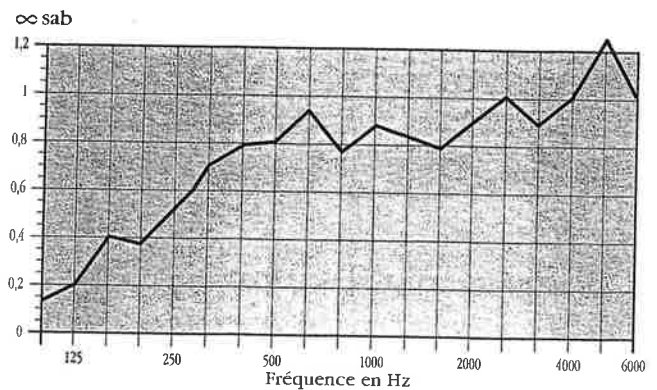
- Laine de roche ép. 25 mm
- Plaque de plâtre ép. 10 mm

### Courbe d'isolation acoustique



Perforation 10% Ø 2 mm

### Courbe d'absorption acoustique

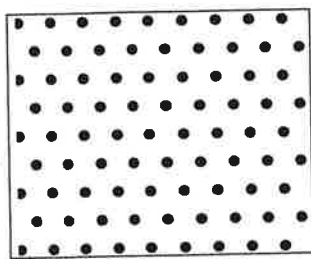


Perforation 10% Ø 2 mm

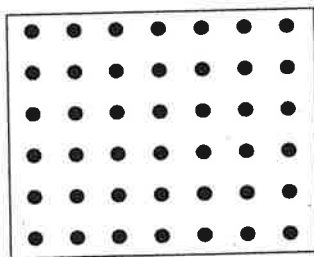
## Caractéristiques techniques

- Matériau : • Acier prélaqué : ép 5/10<sup>ème</sup>, 6/10<sup>ème</sup>, 8/10<sup>ème</sup>.
- Coloris standard : • Blanc 137, Ral 9006, Ral 9010.
- Postlaquage : • Selon Gamme RAL, en longueur maxi de 3 ml.
- Réaction au feu : **MO**
- Prélaqué : PV n° 92.34885 (Ste EURINTER FRANCE)
  - Post-laqué : PV (Ste ÉCHAME)
- Dimensions :
- Acier : Largeur possible en profilage de 200 mm à 700 mm, selon quantité.
  - Largeurs standards : 300 mm, 450 mm, 600 mm, 675 mm.
  - Longueur maxi en profilage : 6 ml.
  - Longueur maxi en autoportance : Largeur 300 : 2800 mm 450 : 2400 mm  
600 : 2000 mm 675 : 1800 mm

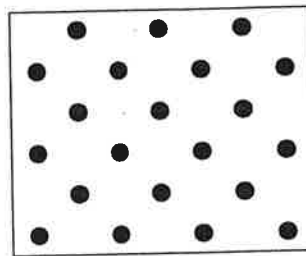
## Type de perforation



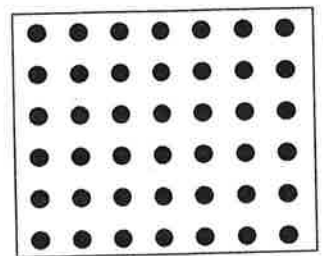
Perforation R 1,5  
T 4,33 mm vide 11 %



Perforation R 2  
U 5,5 mm vide 10 %



Perforation R 2,5  
M 7,7 mm vide 9 %



Perforation R 2,5  
U 5,5 mm vide 17 %

## Descriptif type

Fourniture et pose de plafonds suspendus lourds de marque ÉCHAME.

Référence **EC2 PL** : adaptés aux spécificités de l'opération, constitués de bacs en tôle d'acier prélaqué ou post-laqué, une teinte au choix selon gamme RAL, épaisseur 6/10<sup>ème</sup>, perforation de diamètre : .....  
La perforation sera réalisée suivant les plans de détails de la maîtrise d'œuvre et pourra comporter toutes suggestions de finition lisse, notamment au droit des appareils d'éclairage ou de marquage des circulations.

Le profil du bac sera étudié pour assurer une étanchéité parfaite inter-bacs, ceci au moyen d'un jonc longitudinal. Un pli haut assurera la mise en place d'une plaque de plâtre cartonnée d'épaisseur 10 mm, évitant que celle-ci repose directement sur le matelas de laine placé à l'intérieur du bac.

La dimension des bacs sera, sauf cas particulier constaté :

Exemple : Longueur : 1160 mm. Largeur : 300 mm.

- Ossature porteuse :
- Profil C de 90 mm.
  - Tôle d'acier pliée, épaisseur = 10/10<sup>ème</sup>.
  - Coloris blanc dito bac.
  - Isolation dans l'âme du profil, intégrant le même dispositif que le bac, afin d'assurer les mêmes caractéristiques que ce dernier.

Les bacs auront des plis relevés en Z à chaque extrémité et reposeront en autoportance entre les profilés porteurs. Dans tous les cas, la surface des bacs sera au même nu que celle du profil porteur.

## Domaine d'utilisation

Plateau de bureau tramé, salle de réunion, local informatique.



**REVAC S.A.**

**DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES**

**CHANTIER VALHUBERT  
ZAC RIVE GAUCHE  
QUAI D'AUSTERLITZ BD DE L'HOPITAL  
75013 PARIS**

**Lot 21 - plafonds suspendus**

**FIBRE PROTISOL CEP  
GARNISSAGE DE BACS**

# ANNEXE N° 1

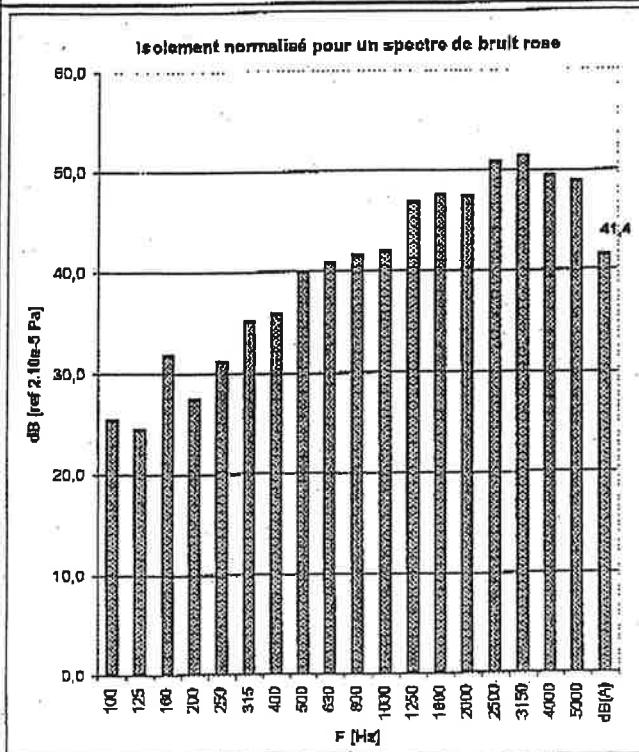
<b>PROCES VERBAL DE MESURES</b>  ISOLEMENT ACOUSTIQUE NORMALISE DnAT Rose	Rev.	1	2	Page
	Date			1
	Mesure			
	Calcul			
	Approb.			

LIEU DE MESURES	
Local Emission:	Salle A
Local Réception:	Salle B

MATÉRIEL DE MESURES UTILISÉ						
Sonomètre analyseur	01dB	type SIP96	Classe I	expertise	Numéro de série	10485
Calibrateur	Bruel & Kjaer	type 4231	Classe I	expertise	Numéro de série	1730588
Source	Générateur de bruit rose Bruel & Kjaer + enceinte amplifiée Montarbo					

METHODOLOGIE	
Conforme à la Norme Française homologuée NPS 31-057 d'octobre 1982	*Vérification de la qualité acoustique des bâtiments*

F(Hz)	Emission	E. corrigée	Réception	R. corrigée	Tr	R. norm.	Dn Brut	DnAT
100	85,0	100	62,4	77,4	0,95	74,8	22,8	25,4
125	92,0	100	70,4	78,4	0,95	75,6	21,6	24,4
160	92,8	100	63,7	70,9	0,95	68,1	29,1	31,9
200	90,3	100	65,5	75,2	0,90	72,6	24,8	27,4
250	89,8	100	61,2	71,4	0,90	68,8	29,6	31,2
315	91,0	100	68,4	67,4	0,90	64,6	32,6	35,2
400	89,4	100	55,8	66,4	0,85	64,1	33,6	35,9
500	92,0	100	54,4	62,4	0,85	60,1	37,6	39,9
630	90,8	100	52,2	61,4	0,85	59,1	38,6	40,9
800	90,9	100	51,1	60,2	0,75	56,4	39,8	41,6
1000	88,3	100	48,1	59,8	0,75	58,0	40,2	42,0
1250	67,6	100	42,4	64,8	0,75	53,0	45,2	47,0
1600	66,2	100	40,1	63,8	0,70	52,4	46,1	47,6
2000	66,8	100	40,8	54,0	0,70	52,5	46,0	47,5
2500	67,8	100	38,4	50,6	0,70	49,1	48,4	50,9
3150	66,3	100	38,6	50,3	0,75	48,5	49,7	51,5
4000	67,6	100	39,9	52,3	0,75	50,5	47,7	49,5
5000	66,6	100	39,5	52,9	0,75	51,1	47,1	48,9
dB(A)	89,5	111	62,2	71,9	0,62	69,6	38,1	41,4



T0 = 0,5 s  
**D<sub>nAT</sub> = 41,4 dB(A) Rose**  
 D<sub>nT,A</sub> =

# ANNEXE n° 2

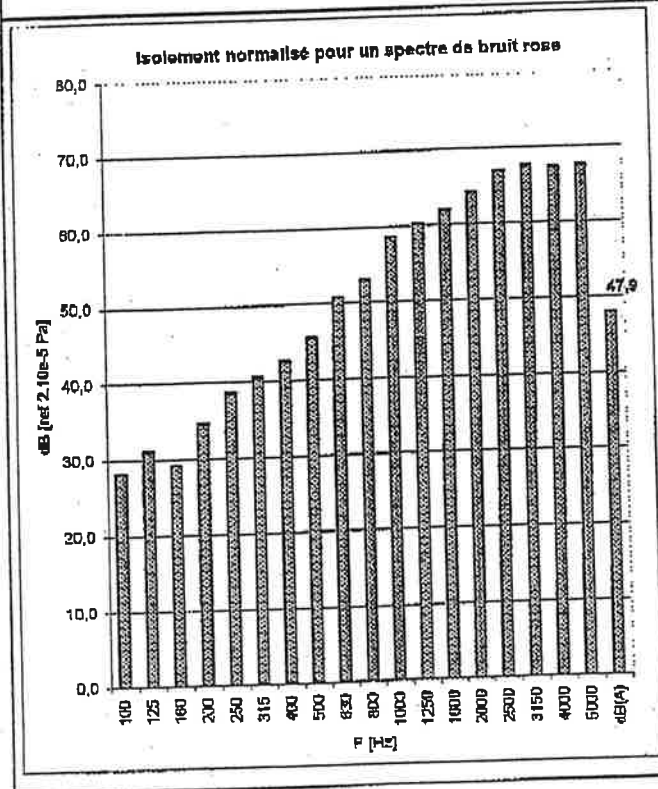
<b>PROCES VERBAL DE MESURES</b>  ISOLEMENT ACOUSTIQUE NORMALISE DnAT Rose	Rev.	1	2	Page
	Date			1
	Mesures			
	Calculs			
	Approb.			

LIEU DE MESURES		
Local Emission:	Salle A	avec laine minérale en plénum
Local Réception:	Salle B	

MATERIEL DE MESURES UTILISE						
Sonomètre analyseur	01dB	type S1P95	Classe I	expertise	Numéro de série	10485
Calibrateur	Bruel & Kjaer	type 4231	Classe I	expertise	Numéro de série	1730588
Source	Générateur de bruit rose Bruel & Kjaer + enceinte amplifiée Montarbo					

METHODOLOGIE	
Conforme à la Norme Française homologuée NFS 31-057 d'octobre 1982	"Vérification de la qualité acoustique des bâtiments"

F(Hz)	Emission	E. corrigée	Réception	R. corrigée	Tr	R. norm.	Dn Brut	DnAT
100	82,6	100	57,2	74,8	0,95	71,8	25,4	28,2
125	87,8	100	59,5	71,7	0,95	68,9	28,3	31,1
160	88,0	100	61,6	73,6	0,95	70,8	28,4	28,2
200	80,1	100	58,0	67,9	0,90	65,3	32,1	34,7
250	87,1	100	61,0	63,9	0,90	61,3	36,1	38,7
315	90,9	100	62,8	61,9	0,80	59,3	38,1	40,7
400	88,4	100	46,0	58,8	0,85	57,3	40,4	42,7
500	88,2	100	44,9	56,7	0,85	54,4	43,3	45,8
630	87,6	100	39,1	51,5	0,85	49,2	48,5	50,8
800	88,5	100	37,2	48,7	0,75	46,9	51,3	53,1
1000	88,2	100	31,4	43,2	0,75	41,4	56,8	58,6
1250	88,1	100	27,5	41,4	0,75	39,6	58,6	60,4
1600	85,0	100	24,4	38,4	0,70	37,9	60,5	62,1
2000	87,6	100	24,8	37,2	0,70	35,7	62,8	64,3
2500	88,7	100	23,1	34,4	0,70	32,9	66,8	67,1
3150	88,6	100	22,7	34,1	0,75	32,3	65,9	67,7
4000	88,1	100	22,5	34,4	0,75	32,6	65,6	67,4
5000	87,1	100	21,2	34,1	0,75	32,3	65,9	67,7
dB(A)	98,8	111	63,9	66,7	0,82	63,1	45,3	47,9



T0 = 0,5 s

**D<sub>nAT</sub> = 47,9 dB(A) Rose**

D<sub>nTA</sub> =

Solitec Plain / Solitec Acoustique

Solitec micropore

Textured Plain

Textured micropore

**NOUVEAUTES**

**Solitec 95 RH**  
**Textured 95 RH**

PROTISOL  
**CEP**

**GAMME SOLITEX 95 RH**

- **SOLITEX PLAIN** (lisse)
- **SOLITEX MICROPERFORÉ**
- **SOLITEX ACOUSTIQUE**  
Peint sur voile de verre lisse
- **TEXTURED MICROPERFORÉ**  
Granité fin

correspondent à une importante avancée technologique dans le domaine des plafonds, grâce à un procédé exclusif de fabrication, qui confère au matériau, outre un exceptionnel comportement à l'humidité, des performances inégalées notamment en isolement acoustique entre locaux permettant d'assurer une excellente confidentialité.

- **Décor moiré blanc lisse, variant esthétiquement suivant éclairage et exposition à la lumière du jour, soleil notamment**
- **Masse volumique 300 kg/m<sup>3</sup> ± 10 %**
- **Utilisation jusqu'à 95 % d'humidité relative**
- **Formulation spéciale 100 % RH lessivable, nous consulter**
- **Réflexion lumière 0,90**
- **Peinture sur voile de verre brossable, ou granité fin lavable, anti-bactérienne et anti-microbienne**
- **Conductivité thermique  $\lambda = 0,067 \text{ W/m}^2\text{K}$**
- **Non érosion des fibres bio-solubles**
- **Fabrication dimensions spéciales Par toutes quantités, nous consulter.**
- **Remplissage acoustique des bacs acier ADI ultra microperforés (Solitex perforé non peint, découpé à la cote intérieure des bacs).**

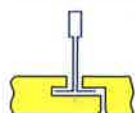
**DIMENSIONS NOMINALES**

Longueur : jusqu'à 1600 m/m  
 Largeur : jusqu'à 600 m/m  
 Epaisseurs : 13, 15, 16 et 19 m/m

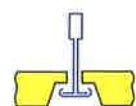
**DETAIL DES CHANTS**



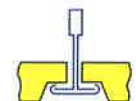
Rainuré sens longueur symétrique pose sur raidisseur Z ou T



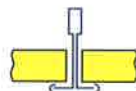
Rainuré sens longueur démontable asymétrique - SL2 pose avec raidisseurs cachés adaptés



Fine tegular  $\perp$  15 m/m semi encastré



Tegular  $\perp$  24 m/m semi encastré



Bord droit  $\perp$  15 m/m  $\perp$  24 m/m apparents



Fine tegular. Pose sur ossature Easy Line 15 m/m de ADI à fond creux blanc ou noir, facilement démontable

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**



Incombustible EUROCLASSE - A2 - s1, d0  
 N° E051039 - CEMATE/4  
 du 20 octobre 2004



Fréquences Hz / Sabine	125	250	500	1000	2000	4000	NRC / $\alpha_w$
Solitex / Textured microperforé	0,35	0,50	0,60	0,75	0,80	0,70	0,70
Solitex / Acoustique Plain	0,40	0,40	0,65	0,85	0,85	0,80	0,70



Atténuation latérale - isolement en double traversée  
 ép. 15 m/m sur  $\perp$  apparent Dnfw 42dB  
 ép. 19 m/m sur  $\perp$  15 mm apparent Dncw 44 dB

Utilisation en milieu alimentaire et Hospitalier TEST THE JUTLAND TECHNOLOGICAL INSTITUTE de BYGGROS (DANEMARK) n°.6400-53404-0

Haute Qualité Environnementale HQE et BREEAM  
 Norme NF P 01 010  
 FDES Produit SOLITEX 95 RH  
 Pv et rapports d'essais sur site internet



**PROTISOL**

163, rue du Faubourg Saint-Honoré  
 75008 Paris  
 Tél. : 01 58 36 13 00  
 Fax : 01 58 36 13 09  
 E-mail : [arsene.liadze@protisol.com](mailto:arsene.liadze@protisol.com)  
 Internet : [www.protisol.com](http://www.protisol.com)

## PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

établi conformément à l'article 88 de l'arrêté du ministère de l'Intérieur  
du 30 Juin 1983 modifié par l'arrêté du 28 Août 1991 et de ses annexes

VALABLE 5 ANS à compter du 4 octobre 1999

N° 9050697 - CEMATE/1

et annexe de 5 pages

Matériau présenté par :

RICHTER SYSTEM  
Z.I du Sauvoy - BP 40  
77165 SAINT SOUPPLETS

Marque commerciale :

SOLITUDE FINE FISSURED - SOLITEX-TEXTURED

Description sommaire :

Composition globale : Panneau composite à base de fibres de roche, avec sur une face  
2 applications d'enduit.

Application :

Plafonds acoustiques suspendus

Masse :

(400) kg/m<sup>3</sup>

Épaisseur :

(13 à 19) mm

Coloris :

Blanc. Aspect : fissuré / granité

Rapport d'essais :

N° 9050697 - CEMATE/1 du 4 octobre 1999

Nature des essais : Essai(s) par rayonnement, mesure du pouvoir calorifique supérieur.

Classement :

**MO**

Durabilité du classement (annexe 22) :

NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° 9050697 - CEMATE/1 annexé.

Le classement indiqué ne préjuge pas de la conformité des matériaux commercialisés aux échantillons soumis aux essais et ne saurait en aucun cas être considéré comme un certificat de qualification tel que défini par la loi du 10 Janvier 1978. Cette conformité peut être attestée par les certificats de qualification reconnus par le Ministère chargé de l'Industrie, et notamment par la marque NF-Réaction au feu.

Nota : Sont seules autorisées les reproductions intégrales et par photocopie du présent Procès-verbal de classement ou de l'ensemble Procès-Verbal et rapport annexé.

Trappès, le 4 octobre 1999

Le Chef de la Division  
COMPORTEMENT AU FEU



Alain SAINRAT



Réalisation de l'essai  
Marc LE QUERE  
La Responsable Technique



Lise GHYZEL

ETABLISSEMENT PUBLIC A CARACTERE INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

SIEGE SOCIAL - LABORATOIRES DE PARIS  
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15  
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37

LABORATOIRES DE TRAPPES  
29, avenue Roger Hennequin - 78197 Trappes Cedex  
Tél. : 01 30 69 10 00 - Fax : 01 30 69 12 34

E-mail : info@lne.fr  
Siret 313 320 244 00012  
NAF 743 B

CRCA PARIS CONVENTION 18206 Guichet 00017 Compte 58381956001 RIB 69 - C.C.P. PARIS 30041 Guichet 00001 Compte 0906009 Y 020 RIP 33



## Centre des Formations Industrielles

ANDRÉSY - GAMBETTA - RICHARDETS - ORLY

25 avenue des Robaresses

78570 Andrézy

[www.cfi.cclp.fr](http://www.cfi.cclp.fr)

Tel. 01 39 70 27 27

Fax. 01 39 70 91 92

Date : 19 novembre 2001

DOSSIER N° ACOU.01.004

### RAPPORT DE MESURES ACOUSTIQUES

---

#### ESSAIS REALISÉS :

sur: un type de plafond suspendu

A la demande de : Ste PROTISOL

163 rue du faubourg st honoré

75008 PARIS

Pour le compte de : Ste PROTISOL

---

**LIEU DES ESSAIS :** Andrézy

Dates : 5 avril 2001

---

#### ECHANTILLONS OU CORPS D'EPREUVE :

provenant de la société : Protisol

reçu au C.F.I. le

---

**NATURE DES ESSAIS :** Mesure de l'isolement acoustique normalisé

## I. Préambule

A la demande de la société PROTISOL le Département Acoustique du Centre des Formations Industrielles d'Andrésy a procédé à une série d'essais, destiné à évaluer l'isolement aux bruits aériens d'un type de plafond suspendu.

L'ensemble de l'étude a été mené conjointement par M LIADZE de la Sté PROTISOL et M. CUREAU CFI ANDRESY sous la responsabilité de M. AUFFRET Ingénieur Acousticien.

Les différents éléments testés ont été fournis par les sociétés PROTISOL.

## II. CONDUITE DES MESURAGES

Les présents essais ont été réalisés suivant la norme NF EN ISO 140 partie 4, et en s'inspirant de la norme ISO 140-9.

### II.1. Production du champ acoustique dans le local émission

La source d'excitation sonore est constituée dans le local émission par un haut-parleur de forte puissance, posé à 1,20 m du sol.

Le centre de ce haut-parleur est placé à 1m des deux parois perpendiculaires. Cette disposition permet d'assurer la diffusion acoustique dans le local émission. Elle garantit également que l'ouvrage mesuré ne sera pas placé dans le rayonnement direct du haut-parleur.

#### II.1.1. Evaluation du niveau de pression quadratique moyenne.

Le niveau de pression quadratique moyenne a été mesuré en utilisant six points de mesurage dans le local émission et six points de mesurage dans le local de réception. Deux mesures ont été effectuées à chaque point.

Ces points de mesure maillent la surface située :

- à plus de 1m de toutes les parois du local.

### III. Produits testés et mise en œuvre

#### III.1. Produit testé

##### III.1.1. Mesure n°1

Nom	PROTISOL/CEP SOLITEX TEXTURED PERFORATED
Type	Plafond fibres minérales
Dimensions	module 1500 x 600 bord droit sur T de 15 mm apparent (CMC) suspendu tous les 1,20 m
Epaisseur	19 mm

##### III.1.2. Mesure n°2

Identique à la mesure n° 1, avec un luminaire 600x600 côté émission ; et côté réception avec capot laine de roche épaisseur 35 mm 70 kg/m<sup>3</sup> surfacée alu à l'extérieur.

##### III.1.3. Mesure n°3

Idem mesure n° 2 avec un luminaire 600x600 côté émission et côté réception sans capot.

#### III.2. Mise en œuvre

La mise en œuvre des produits a été réalisée par la société Charbonnel.

En application des normes NFS 31-074 et ISO 140 - 9, il a été placé à la verticale dans le plénum sur un mur latéral et les deux murs d'extrémité un matériau absorbant (laine de verre 100 mm).

La hauteur du plénum est de 400 mm.

Un profil porteur apparent de 15 mm a été placé tous les 600 mm et suspendus tous les 1200 mm.

#### IV. EXPRESSION DES RESULTATS

Les résultats exprimés sous la forme d'indices uniques sont les suivants :

- Selon la norme ISO 717-1 :  $D_{\text{AAT}}$  rose exprimé en dB(A)
- Selon la norme NFS31.057 :  $D_{\text{NT,w}}$  exprimé en dB.

	$D_{\text{AAT}}$ rose	$D_{\text{NT,w}}$
Mesure n°1	43	44
Mesure n°2	42	44
Mesure n°3	39	41

Fait à Andrésy, le 17 décembre 2001

Le Technicien chargé  
des Essais Acoustiques



P. CUREAU

L'Ingénieur Acousticien



G. REIGNER

Mesurage de l'isolement aux bruits aériens d'un plafond suspendu conformément à l'ISO 140-4  
Mesurages s'inspirant de la norme ISO 140-9

Client : PROTISOL  
Date de l'essai : 5 avril 2001

Mesure n°1

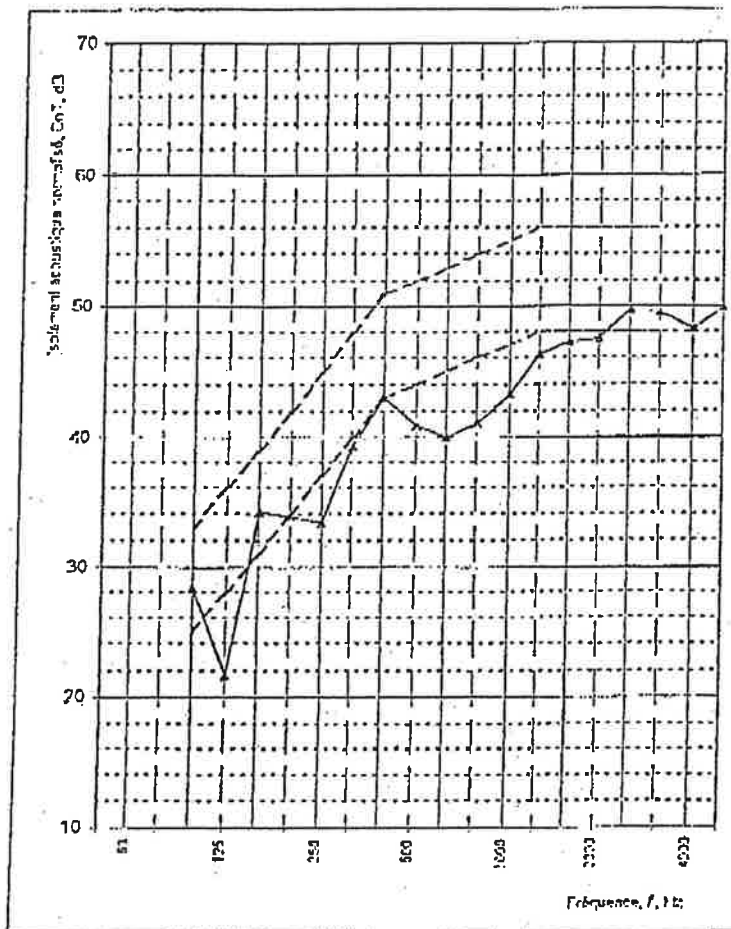
Dossier n° ACOU.01.008

Description et identification du bâtiment et du montage d'essai, direction de mesurage :  
Plafond fibres minérales PROTISOL / CEP SOLITEX TEXTURED PERFORATED  
Module 1500 x 600 épaisseur 19 mm bord droit posé sur T de 15 mm apparent  
densité mesurée 400 Kg/m<sup>3</sup>  
Plénum de 400 mm

Volume de la salle d'émission : 26,8 m<sup>3</sup>  
Volume de la salle de réception : 30 m<sup>3</sup>

— Courbe des valeurs de référence (ISO 717-1)  
— Courbe des valeurs de référence décalée

Fréquence f Hz	Dn (tiers d'octave) dB
50	0
63	0
80	0
100	28,3
125	21,6
160	34,1
200	33,7
250	33,3
315	39,3
400	43
500	40,9
630	40
800	41,1
1000	43,3
1250	46,2
1600	47,2
2000	47,5
2500	49,7
3150	49,5
4000	46,7
5000	49,8



Evaluation selon NFS 31-057

D<sub>FAT,1250</sub> = 43 dBA

Evaluation selon ISO 717-1 :

D<sub>PT,1250</sub> (C;Cv) = 44 (-7 ; -6) dB;

D<sub>Ac,1250</sub> = 44 dB

N° d'essai : 1

Nom de l'organisme : CFI ANDRESY

Date : 5 avril 2001

Le technicien chargé des  
mesures

L'ingénieur responsable du  
laboratoire

Le responsable du  
département acoustique

*[Signature]*

*[Signature]*

Mesurage de l'isolement aux bruits aériens d'un plafond suspendu conformément à l'ISO 140-4  
Mesurages s'inspirant de la norme ISO 140-9

Client : PROTISOL  
Date de l'essai : 5 avril 2001

Mesure n°3

Dossier n° ACOU.01.008

Description et identification du bâtiment et du montage d'essai, direction de mesurage :  
Plafond fibres minérales PROTISOL / CEP SOLITEX TEXTURED PERFORATED  
Module 1500 x 600 épaisseur 19 mm bord droit pose sur T de 15 mm apparent  
densité mesurée 400 Kg/m<sup>3</sup>  
1 Luminaire 600 x 600 côté émission et réception,

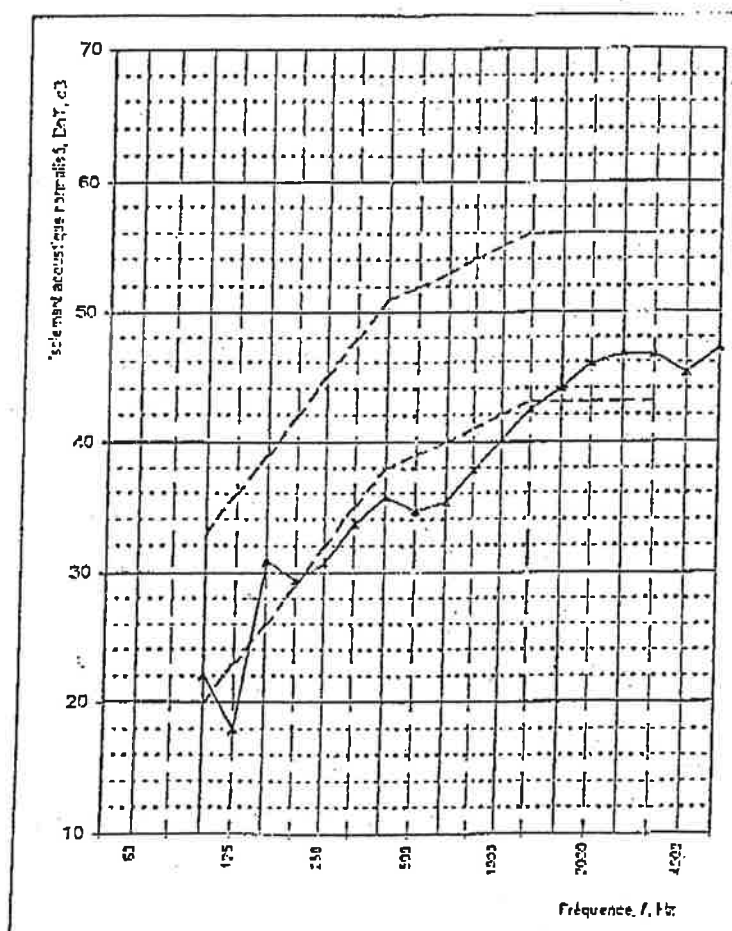
Volume de la salle d'émission : 26,8 m<sup>3</sup>

——— Courbe des valeurs de référence (ISO 717-1)

Volume de la salle de réception : 30 m<sup>3</sup>

——— Courbe des valeurs de référence décalée

Fréquence f Hz	Dn (tiers d'octave) dB
50	0
63	0
80	0
100	22
125	17.9
160	30.8
200	29.4
250	30.7
315	33.6
400	35.7
500	34.5
630	35.3
800	37.8
1000	40.1
1250	42.4
1600	44
2000	45.9
2500	46.7
3150	46.6
4000	45.2
5000	47.1



Evaluation selon NFS 31-057

D<sub>CAI,ref</sub> = 39 dBA

Evaluation selon ISO 717-1 :

D<sub>AT,w</sub> (C;C<sub>w</sub>) = 39 (-1;-5) dB;D<sub>ref,w</sub> = 41 dB

N° d'essai : 3

Nom de l'organisme : CFI ANDRESY

Date : 5 avril 2001

Le technicien chargé des  
mesuresL'ingénieur responsable du  
laboratoireLe responsable du  
département acoustique

## ANNEXE

Dossier n° ACOU01.004

Mesurage de l'isolement aux bruits aériens d'un plafond suspendu conformément à l'ISO 140-4  
Mesurages s'inspirant de la norme ISO 140-9

Client : PROTISOL

Mesure n°2 :

Dossier n° ACOU.01.008

Date de l'essai : 5 avril 2001

Description et identification du bâtiment et du montage d'essai, direction de mesurage :

Plafond fibres minérales PROTISOL / CFP SOLITEX TEXTURED PERFORATED  
Module 1500 x 600 épaisseur 19 mm bord droit pose sur T de 15 mm apparent  
densité mesurée 400 Kg/m<sup>3</sup>

1 Luminaire 600 x 600 côté émission et réception avec capot laine de roche épaisseur 35 mm  
densité 70 kg m<sup>3</sup> face extérieure alu, intérieur avec voile de verre,  
plénum 400 mm

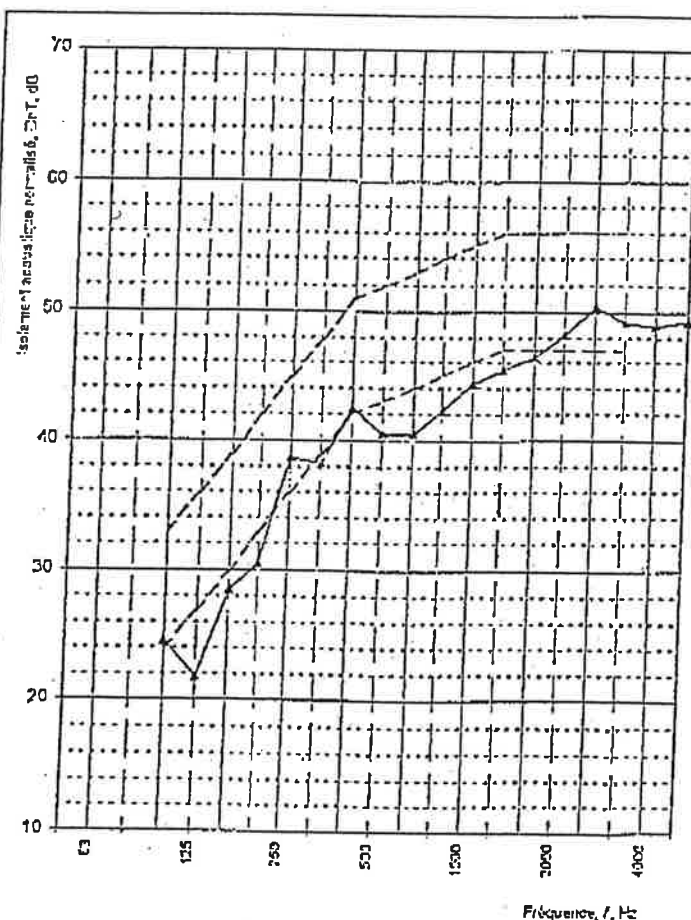
Volume de la salle d'émission : 26,8 m<sup>3</sup>

——— Courbe des valeurs de référence (ISO 717-1)

Volume de la salle de réception : 30 m<sup>3</sup>

——— Courbe des valeurs de référence décalée

Fréquence f Hz	$\Delta n$ (tiers d'octave) dB
50	0
63	0
80	0
100	24,5
125	21,7
160	28,5
200	30,5
250	38,7
315	38,2
400	42,4
500	40,5
630	40,5
800	42,3
1000	44,3
1250	45,4
1600	46,4
2000	48,2
2500	50,5
3150	49,2
4000	49
5000	49,3



Evaluation selon NFS 31-057

 $D_{nT,1000} = 42$  dBA

Evaluation selon ISO 717-1 :

 $D_{nT,w} (C;C_w) = 43 (-2; -6)$  dB; $D_{nT,w} = 44$  dB

N° d'essai : 2

Nom de l'organisme : CFI ANDRESY

Date : 5 avril 2001

Le technicien chargé des  
mesuresL'ingénieur responsable du  
laboratoireLe responsable du  
département acoustique

**PEUTZ** INGENIEURS CONSEILS EN ACOUSTIQUE  
ET PHYSIQUE DU BATIMENT  
\* ASSOCIES

34 Rue de Paradis  
75010 PARIS  
Téléphone : 01.45.23.05.00  
Télécopie : 01.45.23.05.04  
E-mail : peutz@club-internet.fr

Date :	21 octobre 2003	REF : G7409-66
Nb de page(s) :	1 +	
EMETTEUR :	S. MERCIER	
DESTINATAIRE(S) :	M. GENETRE - SORIF M DESBUQUOIS - COTIBA	
CONCERNE :	Immeuble VALHUBERT	
OBJET :	Analyse feuille de mesure isolement latéral faux plafond REVAC	

Bonjour,

L'analyse des feuilles de mesures de l'isolement latéral mesuré dans la cellule de la société REVAC appelle les observations et les propositions suivantes :

- La cellule d'essai de la société REVAC n'est pas normalisée mais permet d'avoir un ordre de grandeur des résultats recherchés. En outre elle permet d'avoir une idée assez précise de la variation de performance obtenue lorsque l'on modifie un paramètre et que la mesure est faite dans les mêmes conditions.
- Ainsi, les deux essais réalisés, à savoir l'isolement latéral obtenu par un faux plafond filant constitué d'une dalle de fibre compressée de forte densité placée dans le bac perforé, puis avec pose d'un absorbant déroulé sur les bacs, montrent que l'amortissement du plénum améliore de 7 dB(A) la performance et conduit à une valeur de l'ordre de celle demandée au marché.
- La mise en oeuvre d'un absorbant dans ce plénum de faux plafond est une mesure efficace qu'il faut faire. Elle peut être faite soit sous la forme d'un absorbant collé ou fixé sur les dalles de forte densité de façon à pérenniser leur présence malgré les éventuelles interventions dans le plafond, soit fixé mécaniquement en sous face de dalle.  
Si il est souhaité un produit qui ne se défile pas, il sera possible d'utiliser soit des panneaux de laine minérale ensachée dans une feuille plastique de quelques microns ou des panneaux en mélamine ou équivalent. Le produit retenu devra présenter une performance  $\alpha_w \geq 0.75$  et couvrir une surface de 70% de la surface de plafond et être uniformément réparti.
- Les caractéristiques des dalles de fibre de forte densité ne sont pas fournies par REVAC ni celles de la laine minérale déroulée par dessus. Il ne peut donc y avoir contrôle de la pose de matériaux sur le chantier identiques ou équivalents à ceux mesurés. Il faut donc obtenir ces informations.

COTIBA MANAGEMENT

27 OCT. 2003

27/10/03

Meilleures salutations  
S. MERCIER

copie au cahier  
le 27/10/03  
EG  
REVAC

(1)

## ANNEXE 6

### Calcul des zones couvertes par la mousse de mélamine

Surface totale d'un niveau d'étage courant (type Niveau 2)

Zone placoplâtre		684,55 m <sup>2</sup>
Plages placo de 18 cm	488.60 ml x 0.18 m =	87,94 m <sup>2</sup>
Plafonds des bureaux		2241,00 m <sup>2</sup>
Plafonds des circulations		436,00 m <sup>2</sup>

**Soit une surface totale des plateaux bureaux de : 3450 m<sup>2</sup>**

Principe de base : collage de mousse de mélamine au dos des plaques standards de 900x600

Soit 2241 m<sup>2</sup> - trames lumineuses (545 unités x 0.54 m<sup>2</sup> soit 294,30 m<sup>2</sup>), - trames des bouches de climatisation (306 unités x 0.54 m<sup>2</sup> soit 165,24 m<sup>2</sup>)

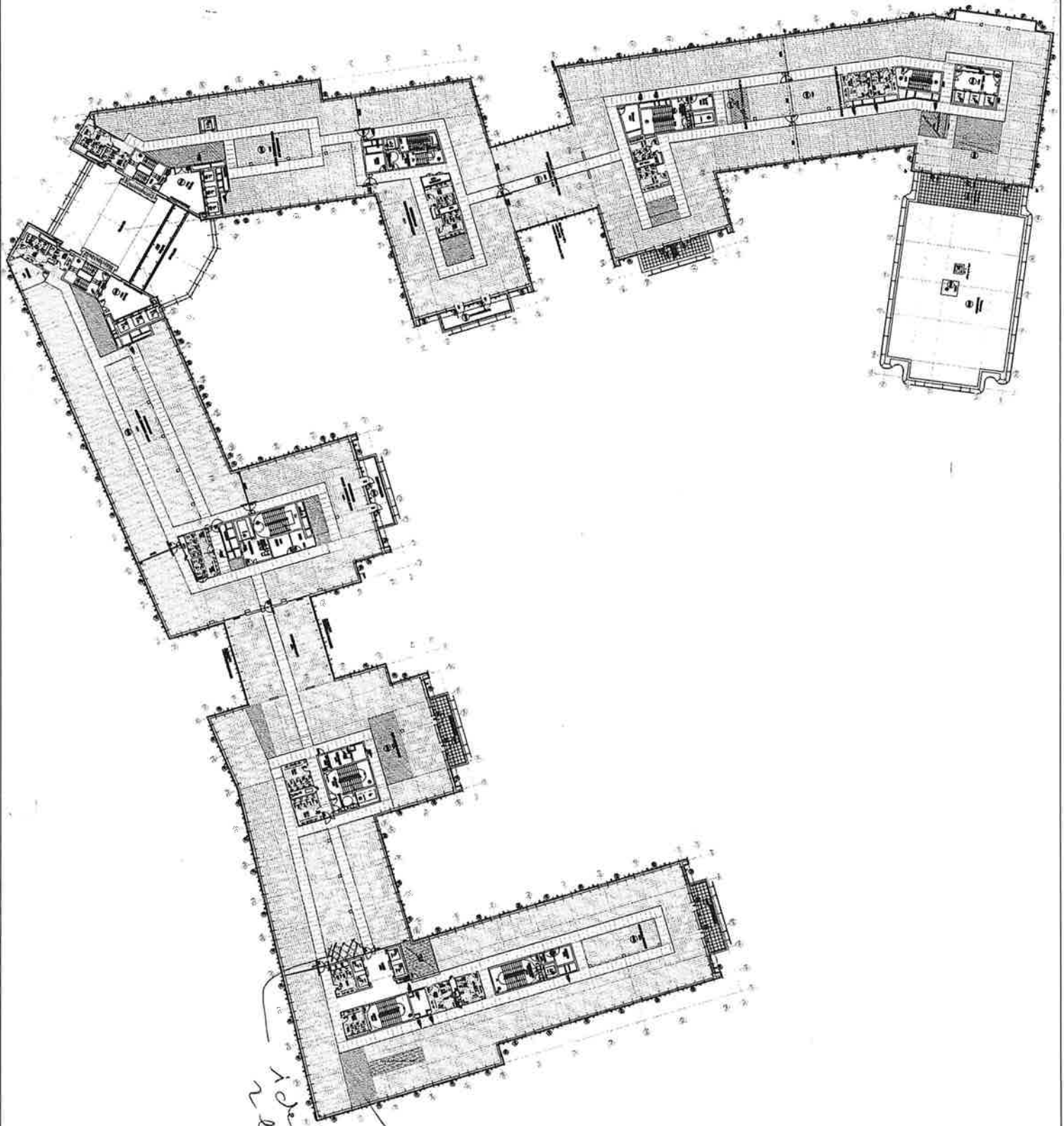
soit un total bacs standards de : 1781 m<sup>2</sup>

1781 m<sup>2</sup> de bacs avec mousse de mélamine

684 m<sup>2</sup> de placo BA13 avec laine (dito Marché)

soit 2.465 m<sup>2</sup> pour 3.450 m<sup>2</sup> de bureaux

donc un pourcentage de 71 %



120x3  
120x3



